


## CURAGE DE VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT




Le SIARP assure l'entretien préventif des réseaux d'assainissement d'eaux usées par l'intermédiaire de l'entreprise SANET, en réalisant annuellement des campagnes de curage et d'inspection télévisée d'une partie des réseaux.

Cette opération qui se déroule actuellement sur le collecteur public d'assainissement sur votre commune se fait par hydrocurage, une méthode de nettoyage des canalisations à l'aide d'eau envoyée sous haute pression. Cela permet d'éliminer les accumulations de déchets pouvant obstruer les réseaux.

### QUELLES NUISANCES ?




 Cette opération peut occasionner du bruit dans vos canalisations, la remontée de mauvaises odeurs qui peut perdurer.

En effet, le curage haute pression vide parfois le siphon des toilettes ou des éviers.

 Dans le cas où votre logement ne dispose pas d'évent (non conformité de votre installation) et/ou de clapet anti-retour, **une remontée éventuelle de pression** depuis le collecteur est possible.

### CONSEILS PRATIQUES

Pendant la durée de cette intervention :

-  **Fermer systématiquement la lunette de vos toilettes** afin de limiter l'impact d'éventuelles éclaboussures ou remontées d'eaux usées. Positionner une charge sur votre abattant des WC.
-  **Libérer les boîtes de branchement et ouvrez-les si possible**, si elles se trouvent en domaine privé (ne mettez aucun objet sur les plaques des regards).
-  À la fin de l'intervention, **penser à tirer une chasse d'eau et faire couler de l'eau** pour remplir les siphons.

*Veillez nous excuser pour les désagréments occasionnés.  
Nous vous remercions pour votre compréhension.*